



Assemblée générale du 14 novembre 2018

Extrait des délibérations

Délibération sur la convention 2018/039 :

Convention « Je lance mon projet » (Janvier à décembre 2018)

Description succincte du projet :

L'action « Je lance mon projet » vise à apporter un appui individuel aux créateurs d'entreprise de la région Auvergne-Rhône-Alpes à travers un diagnostic et un accompagnement permettant de formaliser un Business Plan. Ce programme fait suite à une consultation de la Région et un processus de réponse collaboratif régional du réseau. La CCIR, en tant que Chef de file pour le compte des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, coordonne l'action du réseau, assure le lien avec les services de la région (Direction de l'économie et Direction des Fonds européens) et assure les actions de reporting.

Il est demandé à l'Assemblée d'approuver cette convention.

Quorum :	61	Voix pour :	106
Présents :	61	Voix contre :	0
Représentés :	45	Abstentions :	0

Extrait certifié conforme

Le 19 novembre 2018, à Lyon

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

Philippe GUERAND